



Quatrième réunion des Chefs des services de renseignement et de sécurité du Burundi, de la République Démocratique du Congo, de l'Ouganda, du Rwanda et de la République Unie de Tanzanie

5-6 juillet 2021

Bujumbura, Burundi

Communiqué

1. Les chefs des services de renseignement et de sécurité du Burundi, de la République Démocratique du Congo (RDC), de l'Ouganda, du Rwanda, et de la République Unie de la Tanzanie ont tenu leur quatrième réunion le 6 juillet 2021 à Bujumbura, au Burundi, en vue de l'examen et de l'adoption du plan d'action du Groupe de contact et de coordination (GCC). Cette rencontre a été précédée d'une consultation des experts qui s'est tenue le 5 juillet 2021 dans la même ville.
2. La réunion a été facilitée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en tant qu'Institutions Garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région. Le Mécanisme National de Suivi de la RDC, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) et le Mécanisme Conjoint de Vérification Élargi (MCVE) de la CIRGL ont également pris part à la réunion.
3. Tout en exprimant leur gratitude à S.E. M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la RDC, pour avoir accepté d'abriter la cellule opérationnelle du GCC à Goma, les chefs des services de renseignement et de sécurité ainsi que les représentants des Institutions Garantes de l'Accord-cadre ont réitéré l'impératif d'une approche globale pour la neutralisation des forces négatives.
4. La mission du GCC en tant qu'instrument clé de ladite approche est d'identifier et de mettre en œuvre les mesures non militaires complémentaires à une action militaire renforcée des États de la région. Les participants ont souligné la nécessité pour le GCC d'œuvrer en complémentarité et cohérence avec les mécanismes nationaux, régionaux, et internationaux existants.
5. Les chefs des services de renseignement et de sécurité ont examiné et adopté le plan d'action du GCC pour une durée de deux ans. Les axes d'intervention de ce plan d'action sont notamment :
i) la facilitation des processus de désarmement et de rapatriement des forces négatives via une approche impliquant les communautés locales et la société civile ; ii) la prévention de la résurgence des forces négatives à travers la lutte contre les réseaux d'approvisionnements en armes, en troupes et en finances ; iii) le renforcement des programmes de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) ; iv) le renforcement de la coopération transfrontalière en vue de générer des opportunités économiques visant notamment les jeunes.



6. Les participants ont convenu que l'adoption du plan d'action constitue la première étape concrète de la mise en œuvre de l'approche globale visant la neutralisation des forces négatives dans la région des Grands Lacs.
7. Ils ont également convenu que les experts détachés à la cellule opérationnelle qui est chargée de la préparation et de la mise en œuvre de la stratégie d'engagement des forces négatives, seront désignés et commenceront leurs activités dans un délai d'un (1) mois après l'adoption de ce communiqué.
8. Un atelier technique consacré à l'examen du mode opératoire et du financement des activités de la cellule opérationnelle sera organisé à Goma au mois d'août 2021.
9. Les chefs des services de renseignement et de sécurité ont convenu de maintenir ce cadre de concertation et ont décidé de tenir leur cinquième réunion à Kigali, au Rwanda.
10. Les participants à la réunion ont exprimé leur profonde gratitude au Bureau de l'Envoyé Spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, au Bureau du Représentant Spécial de l'Union Africaine pour la région des Grands Lacs et au Secrétariat exécutif de la CIRGL pour leur soutien continu à la coopération sécuritaire régionale.
11. Les participants ont rendu hommage à l'Ambassadeur Basile Ikouébé, Représentant Spécial de l'Union Africaine pour la Région des Grands Lacs pour sa contribution à la mise en œuvre de l'Accord-cadre, notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire.
12. Les chefs des services de renseignement et de sécurité ont remercié le Gouvernement de la République du Burundi pour l'accueil exceptionnel ainsi que l'hospitalité accordée à leurs délégations respectives.